

# Le travail et l'analyse économique

Jean-Paul Maréchal

DANS **ÉTUDES** 2001/11 Tome 395 , PAGES 455 À 465  
ÉDITIONS **S.E.R.**

ISSN 0014-1941

DOI 10.3917/etu.955.0455

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-etudes-2001-11-page-455?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour S.E.R..**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## Le travail et l'analyse économique

JEAN-PAUL MARÉCHAL

**A**U DELÀ des récentes déconvenues sur le front du chômage, qui ne doivent toutefois pas faire oublier la remarquable création d'emplois dont nous avons bénéficié ces dernières années, il est impératif de poursuivre la réflexion sur ce que l'on nomme désormais le « nouveau plein-emploi ». Sera-t-il un plein-emploi au rabais, qui pérennisera la dégradation des conditions de travail constatée depuis une vingtaine d'années ? Le ralliement honteux ou revendiqué d'une partie de la gauche à la logique de la « refondation sociale », à l'initiative du Medef, peut faire craindre le pire. Sera-t-il un plein-emploi de qualité, synonyme, tout à la fois, de sécurité économique et d'harmonisation entre activité professionnelle, vie privée et engagements citoyens ? On peut l'espérer, mais la tâche sera rude, tant le néo-libéralisme a désormais façonné en profondeur nos représentations.

Les économistes, quant à eux, sont convoqués à se prononcer sur un ensemble de dossiers qui, pour ne citer que trois exemples, vont de la revalorisation des minima

sociaux à l'évaluation du « taux de chômage naturel », en passant par l'opportunité d'une « pause » dans la mise en œuvre des 35 heures. Au sein, ou plutôt en amont, de cette nébuleuse de problèmes, la notion de travail semble devoir faire l'objet d'une attention particulière. En effet, le travail constituant l'une des interfaces majeures entre l'économie et le social, l'analyse économique doit impérativement, si elle veut éclairer le débat public, proposer une démarche apte à appréhender un « objet » aussi transversal sur plusieurs registres de l'agir humain et, partant, aussi décisif dans la construction de notre vivre-ensemble. C'est ce à quoi cet article voudrait tenter de contribuer. Nous procéderons pour cela en deux étapes. La première examinera comment s'est progressivement construite, au sein du courant libéral — ou, plus précisément, à travers l'école classique anglaise et l'école néo-classique —, la représentation du travail comme simple marchandise. La seconde exposera certaines modalités d'un « réencastrement » théorique de la sphère économique dans la sphère sociale, avant de signaler quelques pistes en matière de politique d'emploi.

## « L'entretien » de l'ouvrier et de sa famille

En publiant, au cours de l'année 1776, son *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Adam Smith, d'un même mouvement, fonde l'école classique anglaise et fournit à la pensée économique libérale une véritable réflexion sur le travail.

Contrairement à certaines idées reçues, *La richesse des nations* (comme on l'appelle couramment) ne se réduit pas aux quelques lignes consacrées à la « main invisible », métaphore qui illustre la thèse bien connue selon laquelle la recherche de l'intérêt individuel conduit au plus haut niveau de richesse collective. De nombreuses pages sont en effet consacrées aux ouvriers, à leurs conditions de travail et de rémunération. C'est ainsi que l'auteur, dont on oublie trop souvent qu'il était professeur de philosophie morale, dénonce le caractère abrutissant du travail répétitif et souligne que le rapport de forces qui oppose patrons et ouvriers est structurellement défavorable aux seconds. Trois causes expliquent, selon lui, ce dernier point. Tout d'abord,

les « maîtres » sont moins nombreux que les ouvriers et il leur est, en conséquence, plus facile de se coaliser. Ensuite, la loi n'interdit pas les ententes entre patrons, alors qu'elle prohibe celles formées par les ouvriers. Enfin, en cas de conflit entre maîtres et ouvriers, les premiers peuvent tenir beaucoup plus longtemps que les seconds, grâce aux fonds qu'ils ont préalablement acquis.

Si le prix courant du travail résulte donc d'une confrontation inégale opposant maîtres et ouvriers, il n'existe pas moins, souligne Adam Smith, un minimum incompressible, un « taux naturel », au-dessous duquel le salaire ne saurait durablement se fixer. Conscient des oppositions qui traversent le corps social, mais également des besoins essentiels de tout être humain, l'auteur de *La richesse des nations* pose que l'exercice de n'importe quelle sorte de travail doit toujours permettre à un couple de gagner un peu plus que ce qui lui est strictement nécessaire<sup>1</sup>.

1. Smith A., *Essai sur la nature et les causes de la richesse des nations*, PUF, 1995, p. 77-79, 877-878.

Cette thèse, qu'il ne s'agit évidemment pas d'idéaliser, sera contestée dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle par Jean-Baptiste Say, qui affirme que le montant du salaire doit être proportionnel à la valeur de l'apport du travailleur au processus de production. Soixante-dix ans plus tard, le courant néo-classique naissant reprendra le point de vue de Say, mais en le fondant sur un appareil conceptuel autrement développé.

## Le travail comme marchandise

Le passage de l'école classique à l'école néo-classique correspond en fait à un glissement d'une analyse en termes de reproduction à long terme du travailleur et de sa famille à une approche fondée sur l'équilibre du marché du travail. Dans le cadre de cette nouvelle théorie, qu'il ne s'agit évidemment pas de détailler ici, le travail est considéré comme une marchandise dont le prix se détermine (ou devrait se déterminer) en fonction du libre jeu de l'offre et de la demande.

L'existence du chômage est alors analysée comme la conséquence d'un prix du travail supérieur au prix

d'équilibre. Pour que chaque personne le désirant puisse trouver un emploi, il suffirait donc que les travailleurs et les demandeurs d'emploi acceptent une diminution des rémunérations. Mais, comme tel n'est généralement pas le cas, le chômage est tenu pour résulter de l'attitude des salariés et des chômeurs et est, en conséquence, qualifié de « volontaire ».

Cependant, rien ne prouve que le salaire d'équilibre ainsi fixé par la rencontre de l'offre et de la demande est, en toute circonstance, supérieur au minimum de subsistance. A cette objection, les néo-classiques apportent, dans leurs modèles formalisés, deux réponses nettement différentes. Soit, réponse courante, ils supposent de façon totalement irréaliste l'existence d'une « dotation initiale » permettant aux ménages de vivre sans faire d'échange, donc, par exemple, sans travailler; soit — argument moins médiatisé — ils démontrent<sup>2</sup> que la disparition par famine d'une partie de la population permet aux survivants... d'atteindre l'optimum économique, et donnent alors involontairement raison à Joan Robinson, qui écrivait de façon provocatrice, au milieu des années 1940, que « la main invisible effectue toujours son travail, mais elle peut le faire par strangulation<sup>3</sup> ».

L'observation de la réalité a toutefois conduit les économistes à s'interroger sur le cas de chômeurs qui, disposés à travailler pour des salaires inférieurs au prix du marché, ne trouvent pas pour autant à se faire embaucher. Des théories ont donc été développées pour répondre à cet apparent paradoxe, théories dont la particularité est, à l'inverse de la thèse du « chômage volontaire », d'imputer le niveau trop élevé des rémunérations aux politiques salariales des entreprises.

Ainsi, la théorie des « contrats implicites » suppose que l'aversion des travailleurs pour les fluctuations de salaire conduit ces derniers à préférer une rémunération fixe, plutôt qu'un revenu variant avec la conjoncture. Si une telle convention ne pose pas de problème particulier (relativement à la question qui nous intéresse) lors des périodes de conjoncture favorable, dans la mesure où le salaire versé est alors inférieur au salaire d'équilibre, il n'en va pas de même en cas de conjoncture défavorable. Dans une telle

2. Coles J.L. & Hammond P.J., « Walrasian Equilibrium without Survival », in *Choice, Welfare and Development A Festschrift in Honour of Amartya K. Sen*, Oxford, 1995, Clarendon Press, p. 32-64.

3. Robinson J., « The Pure Theory of International Trade » (1946-1947), in Robinson J., *Collected Economic Papers*, Oxford, 1951, Basil Blackwell, p. 189.

situation, le salaire versé étant supérieur au salaire d'équilibre, un certain nombre de personnes se retrouve mécaniquement au chômage. La théorie du « salaire d'efficience », pour sa part, repose sur la thèse selon laquelle la productivité d'un travailleur croîtrait avec son salaire réel. En conséquence, les entreprises optimiseraient l'arbitrage entre efficience et coût du travail en proposant des niveaux de rémunération supérieurs aux salaires d'équilibre, l'écart ainsi créé étant naturellement cause de chômage.

Dans ces deux dernières perspectives, le chômage est donc « involontaire », en ce sens qu'il ne résulte pas du refus pur et simple des salariés de consentir à des réductions de rémunération, mais est provoqué par le comportement « maximisateur » des firmes elles-mêmes.

Toutefois, quelle que soit la théorie retenue, c'est toujours le niveau trop élevé du coût du travail qui est la cause du sous-emploi. Singulière approche que cette doctrine néo-classique : elle soutient que la rigidité des salaires engendre du chômage, tout en reconnaissant de façon implicite que leur flexibilité n'assure pas forcément la survie de ceux à qui on les verse. Une telle perspective néglige, en fait, la dimension anthropologique du travail, le rôle que ce dernier joue tant dans la construction de soi que du lien social<sup>4</sup>. En procédant de la sorte, en évacuant de ses préoccupations tout ce qui est de l'ordre du qualitatif, en ignorant ce qui est proprement humain dans le travail, l'approche néo-libérale ne procède pas à une simplification commode, comme en exige toute modélisation ou même toute réflexion quelque peu abstraite, mais commet une véritable erreur méthodologique. En cela elle se révèle être une théorie en crise, si l'on veut bien définir, avec Edmund Husserl, la crise d'une science par « le fait que sa scientificité authentique — ou encore la façon même dont elle a défini ses tâches et élaboré en conséquence sa méthodologie — est devenue douteuse<sup>5</sup> ».

La tâche qui s'impose est donc d'élaborer une réflexion économique qui intègre la multidimensionnalité (sociale et écologique) des objets qu'elle examine. En cela la notion d'« encastrement » proposée il y a un peu plus de cinquante ans par Karl Polanyi peut être d'un précieux secours.

4. Calvez J.-Y., *Nécessité du travail. Disparition d'une valeur ou redéfinition?*, Les Editions de l'Atelier, 1997.

5. Husserl E., *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, Gallimard, 1993, p. 7.

## Réencastrer l'économie dans le social

Dans *La grande transformation* (1944), Karl Polanyi met en évidence que l'agir économique s'est historiquement structuré autour de quatre principes : l'administration domestique (l'autoproduction), la réciprocité (le don et le contre-don), la centralisation (une instance prélève une partie de la richesse produite avant de la répartir selon certains critères) et le marché. Toutefois, remarque le célèbre économiste hongrois alors exilé aux Etats-Unis, l'une des spécificités du quatrième principe est de « désencastrer » les relations économiques des rapports sociaux. Ce principe, ajoute-t-il, en s'imposant comme logique d'organisation dominante de la vie économique à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, a conduit à un ravalement du travail, de la terre et de la monnaie au simple rang de marchandise. La conséquence d'un tel phénomène a été l'apparition d'une « société de marché », c'est-à-dire d'un cadre où, la société étant devenue un appendice du marché, plus rien, ni l'homme ni la nature, ne sont à l'abri de l'unidimensionnalisation mercantile<sup>6</sup>.

6. Polanyi K., *La grande transformation*, Gallimard, 1994, chap. 5 (1<sup>ère</sup> édition 1944).

Les dommages sociaux et environnementaux provoqués par l'économie de marché au cours des dernières décennies, ayant mis en évidence que la croissance n'est pas dotée (pour reprendre une expression polanyienne) de « vertu d'autocicatrisation », il convient de reprendre la distinction inaugurée par François Perroux entre croissance et développement<sup>7</sup>, distinction à laquelle sont redevables les réflexions actuelles sur le développement durable. Alors que la notion de croissance désigne un phénomène purement quantitatif, par exemple la croissance du PIB par tête, celle de développement s'attache à prendre en compte des dimensions qualitatives telles que l'état sanitaire de la population, le degré de scolarisation, la répartition des revenus... L'approche en termes de développement ne se préoccupe donc pas seulement de l'amélioration du niveau de vie, mais également des conditions de vie. C'est dans cette optique qu'a, par exemple, été conçu l'Indicateur de Développement Humain (IDH), qui synthétise pour chaque pays et par un seul chiffre : la durée de vie, le niveau d'éducation et le PIB réel corrigé par habitant. Le « développement durable », quant à lui, en appelant à la mise en œuvre d'un mode d'organisation économique apte

7. Perroux F., *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, PUG, Grenoble, 1991, p. 191 et 763 (1<sup>ère</sup> édition 1961).

à satisfaire les besoins de la génération présente, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs, vise en fait à instaurer une double solidarité : « horizontale » à l'égard des plus démunis du moment ; « verticale » en faveur des êtres humains à naître.

## Les « coûts » de l'homme

De telles notions possèdent, bien évidemment, un contenu normatif fort. Elles invitent, en fait, à une réintégration de l'éthique dans l'analyse économique, l'éthique étant, dans cette perspective, entendue comme une réflexion sur l'ordonnement de l'existence pratique à une représentation du Bien. S'il convient d'utiliser le verbe réintégrer, c'est parce que la pensée économique s'est en fait constituée sur la base de deux traditions : l'une éthique, l'autre mécaniste. Si la seconde tradition se déploie pleinement à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce aux travaux d'économistes mathématiciens français tels qu'Antoine Augustin Cournot ou Léon Walras, elle ne saurait, malgré la domination qu'elle exerce aujourd'hui, faire oublier l'autre source, qui est historiquement première, à savoir la tradition éthique formée par les réflexions sur la richesse, élaborée par la philosophie grecque et les théologies juive et chrétienne. De nombreux économistes — et non des moindres — ont d'ailleurs entrecroisé ces deux traditions. On ne citera ici que l'un des plus célèbres d'entre eux, Alfred Marshall, qui écrivait dans ses *Principes d'économie politique* (1890) que ce qui conférait « aux études économiques leur principal et leur plus haut intérêt » était le fait de contribuer à savoir si les hommes pouvaient venir au monde avec une chance de vivre « à l'abri des souffrances de la pauvreté » et de « l'exercice d'un travail mécanique pénible et excessif »<sup>8</sup>.

8. Marshall A., *Principles of Economics*, London, 1898, Macmillan, p. 4.

En s'autorisant de telles analyses, un nouveau principe de rationalité économique qui dépasse et ne rejette pas celui actuellement dominant — selon lequel il faut, en toute circonstance, « maximiser le résultat d'une opération pour un coût donné ou minimiser son coût pour un résultat donné » — doit être proposé. S'il s'agit de dépasser, et non de rejeter, c'est que la logique du minimum d'efforts pour le maximum de résultats doit, certes, être conservée, mais néanmoins mise au service de fins plus larges que la

9. Perroux F., *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 367-368.

seule maximisation du gain. Le résultat recherché doit être la couverture de ce que François Perroux appelait les « coûts de l'homme », c'est-à-dire les dépenses assurant aux êtres humains la satisfaction de leurs besoins élémentaires, tant matériels (santé, nourriture, logement...) qu'immatériels (culture, loisir...)<sup>9</sup>. Les coûts à minimiser sont naturellement les dépenses matérielles et financières, mais également les dommages écologiques et humains (accidents du travail...).

Une telle exigence fait naturellement signe en direction de la théorie des sphères de justice de Michael Walzer, théorie selon laquelle la position qu'occupe un citoyen dans un segment particulier de la vie sociale (par exemple le marché) ne doit pas avoir d'influence sur sa position dans un autre segment (par exemple l'accès aux soins)<sup>10</sup>.

10. Walzer M., *Sphères de justice*, Seuil, 1997, p. 45.

En ce qui concerne le travail, l'exigence de réencastrement qui s'impose devrait conduire l'économie, dans son ensemble, à prendre en compte la notion de salariat ou, son synonyme, celle d'emploi telle que la conçoit désormais un certain nombre de sociologues, d'historiens et d'économistes hétérodoxes. Cela fait, elle pourrait alors proposer ou soutenir des solutions en rupture avec celles conçues dans le cadre de l'idéologie du tout marché.

## Améliorer l'accès à l'emploi

Aujourd'hui mode privilégié d'inscription des individus dans la structure sociale, le salariat a longtemps constitué le lot des laissés-pour-compte. Comme le montre Robert Castel dans *La métamorphose de la question sociale*<sup>11</sup>, nous sommes passés, en l'espace de trois siècles, d'un salariat fragmentaire, misérable et méprisé, à une société au sein de laquelle le statut de salarié confère à ceux qui en bénéficient la plupart des droits et des garanties indispensables à une intégration sociale véritable. Les conquêtes sociales des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, qui ont culminé avec le déploiement de l'Etat-providence durant les « trente glorieuses », ont profondément modifié la nature théorique et pratique du salaire. Initialement égal au « salaire direct », c'est-à-dire à la stricte contrepartie de la contribution de l'ouvrier au processus de production, le salaire en est venu,

11. Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, 1998.

progressivement, à comporter un second volet, appelé « salaire indirect », qui comprend désormais : le salaire familial (allocations familiales, allocation-logement, allocation de maternité...), les prestations de la Sécurité sociale, les versements affectés (congrés payés) et le salaire différé (congrés payés). Une distinction méthodologique doit donc être opérée entre travail et emploi, le premier terme désignant l'activité concrètement effectuée par le travailleur, le second faisant référence à l'ensemble des contreparties monétaires (salaire, intéressement...) et non monétaires (accès aux soins, à la formation, aux congés payés...) auxquelles l'exercice d'un travail donne droit.

## Elargir les choix de vie

Ce qu'il faut désormais rechercher, ce n'est pas la seule répartition du travail — mesure qui porte le risque de multiplication des travailleurs pauvres et dépourvus de protection sociale —, mais l'amélioration de l'accès à l'emploi pour le plus grand nombre. Le « nouveau plein-emploi », dont il nous revient de tracer les contours, doit assurer à chacun une intégration économique et sociale véritable et permettre à tous ceux qui le désirent de s'engager dans les différents registres de la *vita activa*<sup>12</sup>. Une telle démarche, qui se veut attentive à la pluralité des aspirations humaines, se démarque bien évidemment de la thèse actuellement dominante chez les libéraux de droite comme de gauche, selon laquelle il conviendrait de redouter qu'une baisse trop marquée du chômage ne relance l'inflation. Un indicateur permet d'ailleurs de diffuser cette crainte avec toutes les apparences de la neutralité et de la rigueur scientifiques : le NAIRU. Cet acronyme, qui signifie *Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment*, c'est-à-dire « taux de chômage n'accéléralant pas l'inflation », est parfois traduit de façon trompeuse par « taux de chômage de plein-emploi » ! Or, sachant que, pour nombre d'experts, le niveau du NAIRU en France est compris entre 9 et 10 %, on se demande ce qui retient les apologistes du marché de réclamer, dès à présent, des mesures dissuadant l'embauche. En fait, loin de se réduire à une simple question de pourcentage, le plein-emploi doit, pour reprendre la terminologie d'Amartya Sen<sup>13</sup>, aider les êtres humains à accroître leurs « capacités », autrement dit à élargir leurs choix de vie.

12. Arendt H., *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, 1988 (1<sup>ère</sup> édition 1958).

13. Sen A., *L'économie est une science morale*, La Découverte, 1999.

De nombreuses mesures pourraient participer à la réalisation d'un tel objectif. Ainsi, au delà de l'aide à la création de nouvelles activités, du renchérissement du coût des licenciements pour les entreprises qui font des profits ou du relèvement des minima sociaux, trois pistes nous semblent devoir être poursuivies : la réduction effective du temps de travail, le développement de l'économie solidaire, l'octroi d'une allocation compensatrice de revenu.

La réduction du temps de travail *effectif* — objectif qui requiert une sévère limitation du recours aux heures supplémentaires — constitue une voie majeure de partage de l'emploi. Il n'est d'ailleurs pas contestable que la législation sur les 35 heures ait enrichi le contenu de la croissance en emplois. On regrettera, toutefois, que la « loi Aubry II » (19 janvier 2000) ne lie pas, pour les entreprises, l'allègement de cotisations sociales à un engagement chiffré de création d'emplois ou de maintien des effectifs.

L'économie solidaire, que l'on peut définir comme l'ensemble des structures (associations, mutuelles...) qui répondent à des besoins non ou mal satisfaits par le marché et par l'Etat dans un but autre que la maximisation du profit, est un formidable réservoir d'emplois. Occupant d'ores et déjà 7 % de la population active française, soit 1,8 million de personnes, elle manque cependant encore d'une visibilité institutionnelle. La création d'un statut d'entreprise sociale et solidaire ou d'un label pourrait grandement contribuer à favoriser son développement. On notera également que l'une des particularités de l'économie solidaire est, en se consacrant à des activités territorialisées où l'offre et la demande sont coconstruites par les acteurs, non seulement de créer de la richesse, mais également du lien social.

L'allocation compensatrice de revenu proposée par Roger Godino, à savoir un RMI élargi cumulable de façon dégressive avec des revenus d'activité (jusqu'à 1,2 SMIC), pourrait utilement contribuer à aider de nombreuses personnes en grande difficulté à renouer avec l'emploi. Afin de prévenir toute tentation dérégulationniste, il conviendrait naturellement de maintenir le SMIC dans son rôle plein et entier, et de restreindre, pour les entreprises d'une taille suffisante, la possibilité de recourir à des conditions de travail « atypiques ».



Le défi qui s'impose à la théorie économique est donc d'accorder dans ses analyses droit de cité au qualitatif et à l'exigence éthique. En adoptant une telle démarche, elle priverait le discours politique de la référence convenue à *la* rationalité économique, référence qui sert bien souvent de paravent à un désengagement en faveur de la logique des puissants. Mais le déficit de volonté politique peut aussi s'alimenter à une seconde source, moins souvent relevée : la thèse selon laquelle la réponse aux problèmes contemporains ne pourrait être élaborée qu'après la fondation de « nouvelles valeurs ». Or, celles dont nous disposons depuis plus de 3 000 ans suffisent largement pour nous aider à discerner les solutions qui empêcheraient que la richesse des uns s'alimente de la misère des autres.

---

\* Maître de Conférences en Science Economique à l'Université Rennes-2, Haute-Bretagne. Dernier ouvrage paru : *Humaniser l'économie*, Desclée de Brouwer, 2000.